



AVRIL

2023

N° 1

Chers Chausséens,

Comme chaque année, le premier trimestre est rythmé par le cycle budgétaire. Nous avons clôturé les comptes de l'exercice budgétaire 2022 et ouvert le budget primitif de l'année 2023. La charge de travail à abattre a été conséquente. Vous pouvez compter sur mon implication ainsi que celle des élus du conseil municipal pour adopter un budget ambitieux et rigoureux qui répond aux différents besoins de la commune. Les résultats de l'exercice budgétaire 2022 sont plutôt satisfaisants avec des excédents dégagés sur la section de fonctionnement. La commune est ravie de vous présenter son nouveau budget 2023, basé une section de fonctionnement optimisée et une section d'investissement orientée sur la poursuite des projets en cours comme la restructuration de la SCAEL, l'avancement du clos bourgeois, les travaux de rénovation des fenêtres et de chauffage de la Mairie, les réfections de voirie ou encore le fleurissement de la commune.

Je profite également de ce flash info pour vous annoncer l'arrivée d'un nouvel agent à la bibliothèque : Aurélia ! je compte sur son dynamisme et sa motivation pour impulser un nouveau souffle à notre bibliothèque municipale. Accompagnée de Martine Guillemet élue municipale en charge de la culture, elle a déjà concocté un beau programme des futures animations que vous allez pouvoir découvrir dans ce flash, sur le site internet mais aussi sur la page panneau Pocket nouvellement créée.

Depuis le début de l'année, la vie locale a été ponctuée de plusieurs manifestations telles que les vœux du Maire, le repas des séniors et la foire à tout du centre bourg... D'autres animations sont déjà programmées pour les prochains mois. Ainsi, vous pourrez profiter dès le 1<sup>ER</sup> mai d'un repas suivi d'une initiation à la Dance Country, initiés par l'Amicale de La Chaussée d'Ivry, les sorties natures et les ateliers éco-responsables proposés par l'association Val'Eure Verte ou encore le buffet estival du 14 juillet.

Autres sujets d'actualité en cette période printanière, les nuisibles qui prolifèrent dans nos jardins et nos espaces verts : les frelons asiatiques et les chenilles processionnaires qui nécessitent une vigilance particulière de votre part pour le bien de tous.

Pour terminer, je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro et un excellent printemps à toutes et tous.

**Le Maire,**  
**Francis Pecquenard**

## ZOOM SUR

**La vie de la  
commune**

**La rentrée  
scolaire**

**Les associations  
communales**

**Les finances**

**Le printemps  
est là !**

**Le coin des  
enfants**

Mairie de La Chaussée d'Ivry  
Place de la mairie  
28260 LA CHAUSSÉE D'IVRY  
Tél : 02.37.64.54.03  
Mail : [mairie@la-chaussee-ivry.fr](mailto:mairie@la-chaussee-ivry.fr)



**Horaires d'ouverture de la mairie**  
Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00  
Mardi de 16h00 à 18h00  
Vendredi de 16h00 à 19h00

# La vie de la commune

## Portrait d'Aurélia, votre nouvelle bibliothécaire



Aurélia a 36 ans et deux enfants. Après une scolarité au lycée Militaire de Saint Cyr qui lui a permis d'acquérir un grand sens de la rigueur et de l'organisation et après avoir obtenu son bac Littéraire option latin et Karaté 😊, elle s'est dirigée dans le cursus LLCE (Langue Littérature et Civilisation Étrangère) Anglais. Avec pour premier objectif de devenir professeur des écoles, changement de cap, elle est tombée dans la marmite de l'animation et a finalement décidé d'y rester pour partager ses connaissances et apprendre autrement aux enfants.

Véritable rat de bibliothèque depuis son plus jeune âge, elle a poursuivi la transmission de son goût de la lecture au sein de son métier en organisant des animations et en cultivant le lien avec la médiathèque.

### **Ses objectifs pour la commune : l'implication de la bibliothèque dans la vie du village !**

Aurélia a envie de dynamiser et faire retrouver le chemin de la bibliothèque aux administrés par le biais d'animations autour du livre, mais aussi des autres médias.

Différentes animations déjà sont prévues : telles que Où est Charlie?, Du zen art, des ateliers d'écriture, un mois sur le bien-être, des ateliers code de la route avec Skilleos, des cours d'utilisation des outils informatique et d'aide aux démarches administratives... La bibliothèque accueillera également les premiers mercredis du mois les bébés lecteurs de 0 à 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle, leurs parents, grands-parents et à chaque vacances sera organisé "l'heure du conte" pour les plus grands.

Autre projet en cours, organiser un partenariat avec Julie de "L'Atelier du Jouet" à Ezy sur Eure, des soirées jeux de société adulte et des animations pour les enfants par tranche d'âge.

Les horaires de la bibliothèque seront également repensés afin de mieux correspondre aux attentes des lecteurs, faire de l'accueil de classes, éventuellement le périscolaire. "Désherber", renouveler et mettre en valeur les collections et également de pratiquer une campagne de rappel des livres "en retard".

**Comme vous pouvez le constater Aurélia est très motivée pour cette nouvelle aventure et a hâte de rencontrer les lecteurs !**

## Les travaux

### **Le trou Picot**

*Réfection de la route et les trottoirs du lotissement des rues des Hironnelles, des Cailles, et des Grives*



### **Lisse de sécurité La Chaussée d'Ivry et Nantilly**

*Pour rejoindre notre hameau en toute sécurité.*



### **L'ancien silo de la SCAEL**

*Désamiantage et démolition de l'ancien Silo laissant un bel espace de 5 000 m2. Seul le bardage du futur local technique reste visible*



### **Le Clos Bourgeois**

*Démolition de l'ancienne maison de M. et Mme Bourgeois, avant le lancement des travaux de la résidence à destination des seniors.*



# La rentrée scolaire

## Inscription en maternelle

Pour les inscriptions de la rentrée scolaire 2023/2024, sont concernés tous les enfants nés en 2020.

Les pré-inscriptions sont obligatoires et se déroulent en mairie.



**Pièces à fournir** : livret de famille, carnet de santé de votre enfant et un justificatif de domicile.

Toutes les personnes n'ayant pas reçu le courrier de l'école maternelle Michel Brunel, sont priées de contacter rapidement la mairie pour procéder à l'inscription.

## Le périscolaire

Les temps périscolaires de garderie le soir dans les écoles de la Chaussée d'Ivry et d'Oulins, de centre de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires sont assurés par la Communauté d'Agglomération de Dreux. Pour tout renseignement veuillez contacter Mme GILIBERT au 06.75.82.30.34.

**Important** : Les inscriptions pour le périscolaire sont réalisées suivant le calendrier de réservation ALSH 2023 sur le compte portail famille ou auprès des directeurs des accueils de loisirs. L'inscription est validée une fois le paiement réalisé

Les dossiers seront disponibles en ligne à partir du Mardi 02 mai 2023 au Vendredi 02 juin 2023.

Pensez à retirer le dossier de pré-inscription. La réinscription de votre enfant n'est pas automatique d'une année sur l'autre.

## La cantine scolaire



Dès le 15 mai, le formulaire de réinscription sera distribué dans les classes des écoles d'Oulins et La Chaussée d'Ivry, vous devez impérativement nous retourner ce formulaire complété.

La conjoncture actuelle fortement marquée par l'inflation n'est pas sans effet sur le coût des services publics et notamment des prestations repas. En un an, deux révisions de prix ont été appliquées par notre prestataire CONVIVIO. A ce jour, le SIRP a fait le choix de ne pas répercuter ces augmentations sur le tarif mensuel appliqué aux familles et par conséquent il a été demandé aux communes du regroupement de les prendre en charge. Or, une nouvelle révision de prix est annoncée pour septembre. Cette dernière ne pourra être totalement supportée par les communes. Les membres du SIRP réfléchissent donc à des solutions alternatives afin de maintenir à l'identique le tarif actuel de la cantine. L'idée de supprimer une composante (entrée ou laitage) en alternance un jour sur deux pourrait être une piste à retenir toute en veillant à respecter l'équilibre et les quantités alimentaires nécessaires aux besoins des enfants. De plus amples informations seront transmises aux familles d'ici quelques mois.

## Le transport scolaire

Les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 se feront sur [www.linead.fr](http://www.linead.fr) et débiteront au mois de juin.

**Attention** : Les demandes d'abonnement ou réabonnement doivent obligatoirement être réalisées avant le 31 juillet 2023. Après cette date, vous devrez vous rendre en Agence commerciale (située en gare routière à Dreux) pour acheter ou renouveler votre abonnement. Vous ne pourrez alors plus bénéficier de la réduction accordée par votre commune.



# Les Associations

## Les fées de La Chaussée d'Ivry en scène !

Dimanche 02 avril 2023, le groupe de majorettes de La Chaussée d'Ivry "Les Fées" se sont présentées pour la 1ère fois au Championnat Equipe, catégorie "Accessoire" organisé par la Fédération Française de Musiques et Majorettes de France à Petit-Quevilly.

Une belle première expérience pour Les Fées qui ont dû appréhender un espace bien plus grand que celui habituel de leur salle communale d'entraînement. L'équipe d'encadrement, les parents présents, ainsi que l'ensemble des élus du conseil municipal les félicite grandement. Bravo Les Fées !



## Val'Eure Verte ! L'association du éco-responsable !



Petit rappel sur cette association qui œuvre localement pour proposer des actions de découverte et de sensibilisation à la nature et aussi des sorties citoyennes.

Située dans la vallée de l'Eure, l'association Val'Eure Verte est un collectif d'habitants sensibilisés à l'écocitoyenneté et à l'éducation à l'Environnement. Les actions de l'association se concentrent sur les villages des membres à l'origine de la création de celle-ci : Bueil, Breuilpont, La Chaussée d'Ivry, Ivry la Bataille, Garennes sur Eure, Epieds, Mérey, Guainville, Gilles, Villiers en Désoeuvre, Anet.

L'association a pour but de créer un réseau de personnes sensibilisées à ce qui les entoure. Chacun peut participer à hauteur de ses envies dans un souci de bienveillance, de partage, d'écoute et de solidarité.

Il y a quelques semaines, Val'Eure Verte a fêté ses 2 ans d'existence et présente déjà un beau bilan avec plus de 8 sorties nettoyage, 7 découvertes de la nature ou ateliers (vannerie, zéro-déchets et 10 animations spéciales pour les enfants) !

Le programme 2023 s'annonce à la hauteur des réalisations passées avec :

### **Manque**

Pour participer à ces actions, il vous suffit de prendre contact avec l'association (via facebook : Val'Eure Verte le collectif) l'adhésion est de 5 euros l'année par personne et un tarif réduit est appliqué aux enfants).



## L'Amicale

La FOIRE A TOUT a eu lieu le dimanche 2 avril, 50 exposants étaient présents malgré le froid. Les visiteurs sont venus nombreux se réchauffer auprès d'un café ou d'un chocolat chaud, manger une saucisse/frites et déguster une crêpe.

L'Amicale organise un repas spectacle COUNTRY à la salle des fêtes Tarif 20 € nous vous attendons nombreux. Inscriptions à la mairie jusqu'au 27 AVRIL.

## Le Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié a organisé son repas printanier le 29 mars, 60 personnes se sont retrouvées dans la bonne humeur.

Le mercredi 12 avril une sortie a été organisée au Zenith de Rouen, 37 personnes ont pu apprécier le super spectacle HOLLIDAY ON ICE



## Le mois de mars et avril de la Bibliothèque



Samedi 25 avril, atelier de linogravure, dans le cadre du partenariat avec les bibliothèques avoisinantes. Ethel Balogh-Daroczy a animé deux ateliers sur le thème "dessine ton monstre", contes et dessins, et découverte et pratique de la linogravure.



Mercredi 5 avril, nous avons accueilli 12 "bébés lecteurs" avec parents et nounous autour de jeux, lectures et comptines.

**Cette animation aura lieu le 1er mercredi de chaque mois**



Le samedi 8 avril, gros succès pour la chasse aux œufs, bien cachés dans la bibliothèque.

22 enfants répartis en deux groupes (les petits et les grands) ont trouvé les œufs, puis ont fait des jeux, défis, énigmes et coloriages sur le thème de Pâques.

Un goûter a suivi, et tous les enfants sont repartis avec un panier rempli de vrais œufs en chocolat.

A cette occasion, de nouveaux enfants ont pu découvrir notre bibliothèque, et faire la connaissance d'Aurélia.



## Et si vous deveniez bénévole ?

Le bénévolat est un don de soi librement consenti et gratuit. Il occupe une place spécifique dans la société civile, complémentaire et non-concurrentielle au travail rémunéré.

### Pourquoi devenir bénévole ?

Qu'est-ce qui peut bien pousser actuellement les 13 millions de Français bénévoles à s'engager sur cette voie ?

Plusieurs possibilités expliquent cet acte fort louable.

En bref, chacun peut trouver une ou plusieurs raisons (personnelles, professionnelles, sociales et communautaires) le poussant à devenir bénévole.



### Qui peut devenir bénévole ?

Tout le monde peut s'engager auprès d'une association. En effet, le bénévolat est accessible à tous, indépendamment de l'âge, de la nationalité, de la race, du sexe, de la condition physique, sociale ou matérielle et de l'opinion philosophique, religieuse ou politique. Cependant, ce type d'engagement nécessite d'investir son temps libre dans le milieu associatif. De ce fait, il importe de bien réfléchir sur ses disponibilités et sa volonté à consacrer son temps et son énergie à autrui.

### Comment devenir bénévole ?

Avant de se lancer dans le bénévolat et pour être sûr de s'engager pleinement, il faut trouver une association, dont l'objet vous intéresse.

Une fois cette première étape franchie, vous devez entrer en contact avec elle pour vérifier qu'elle correspond bien à vos attentes, valeurs et motivations mais aussi au temps que vous êtes prêts à consacrer à cette activité.

# Les finances



## Le Budget 2023

Le budget de la commune de la Chaussée d'Ivry a été voté le 23 mars dernier et s'inscrit dans la continuité des exercices précédents : niveau d'épargne maintenu, endettement limité, dépenses maîtrisées.

Ce budget 2023 intègre les résultats 2022 : excédentaire pour la section de fonctionnement de 434 339.72 € et déficitaire pour la section d'investissement de 261 224.39 €

## Les chiffres clés 2022

### Section de fonctionnement : 1 116 731.19€

Il s'agit des dépenses courantes et récurrentes telles que l'entretien des bâtiments, des espaces verts, du matériel, les consommations d'énergie, les achats de matériel et de fournitures administratives et techniques, les salaires, les subventions aux associations et divers organismes (syndicats d'assainissement, pompiers, regroupement pédagogique...)

#### Les dépenses de fonctionnement, comprennent en majorité :

- 191 070 € de dépenses de personnel,
- 259 536 € de charges courantes,
- 344 382 € de participations obligatoires aux divers syndicats et subventions facultatives aux associations.

#### Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement sont des recettes récurrentes principalement issues de la fiscalité, des subventions et des redevances locales (ici principalement les loyers des biens communaux).

Dont 704 000 € de recettes fiscales (impôts locaux, compensation de l'état et reversement de l'agglomération de Dreux),

Dont 97 000 € de dotations, participations de l'état, du département et autres

### Section d'investissement : 1 069 469.82 €

Les dépenses d'investissement procurent un bien durable qui entre dans le patrimoine, avec pour effet de le conserver, de le renouveler ou de l'accroître. Elles comprennent également le remboursement du capital des emprunts contractés par la commune.

Ces dépenses sont couvertes par des recettes d'investissement dont la taxe d'aménagement (liée aux nouvelles constructions sur la commune), les subventions d'équipements perçues de l'état, du département, de la région, des emprunts et surtout de notre excédent de fonctionnement (= autofinancement).

#### **Zoom sur les dépenses d'investissement 2023**

- **Réfection des voiries et des trottoirs du lotissement**
- **Réhabilitation de la mairie (chauffage et menuiserie)**
- **Signalisation horizontale de la commune**
- **Démolition de la SCAEL**
- **Etudes pour la rénovation de l'école**

# Le printemps est là !

## Comment entretenir son jardin !

**Au printemps, le jardin retrouve petit à petit de sa vigueur ! Les dernières gelées sont passées, les végétaux se remettent à bourgeonner, à pousser et à fleurir. Pour vous, c'est le temps du retour au jardin. Et il y a beaucoup à faire !**

### **Semer en terre les légumes primeurs**

Dans le jardin au printemps, après les dernières gelées, vous pouvez semer en terre dans votre potager les légumes primeurs. Comme leur nom l'indique, les légumes primeurs sont les légumes que l'on plante le plus tôt dans la saison, dès la fin de l'hiver. Parmi les légumes primeurs (carotte, le radis, la pomme de terre, les petits pois ou la laitue).

Semez ces légumes sous châssis ou sous tunnel et utilisez un voile de forçage pour accélérer leur croissance.

### **Semer puis repiquer les légumes d'été**

Vous pouvez commencer dès le mois de mars les semis des légumes d'été (la tomate, l'aubergine, le poivron ou la courgette). Semez ces légumes d'été sous abri ou en intérieur dans des petits godets biodégradables. Vous pourrez ensuite les repiquer en terre directement dans votre potager aux alentours du mois de mai.

### **Nettoyer le potager**

Bêchez légèrement la terre et ajoutez du compost et des amendements organiques.

### **Tailler les arbres et arbustes**

Les arbres et arbustes de votre jardin au printemps se remettent à bourgeonner. Effectuez-les toutes dernières tailles sur vos arbres et arbustes avant que les nouvelles feuilles et branches se mettent à pousser.

### **Planter les fleurs vivaces et arbustes**

Le printemps est le moment idéal pour planter les fleurs vivaces et arbustes. Les vivaces de printemps fleuriront durant de nombreuses années et apporteront chaleur et couleur à votre jardin.

### **Scarifier la pelouse**

Votre pelouse a souffert du froid voire de la neige tout l'hiver ! Offrez-lui une bouffée d'air frais en scarifiant votre pelouse. Il s'agit d'enlever la mousse qui s'est formée entre les brins d'herbe et qui empêche la pelouse de respirer. N'oubliez pas de mettre une fine couche d'un mélange de sable et terreau.





# Les thuyas ou « le béton vert »

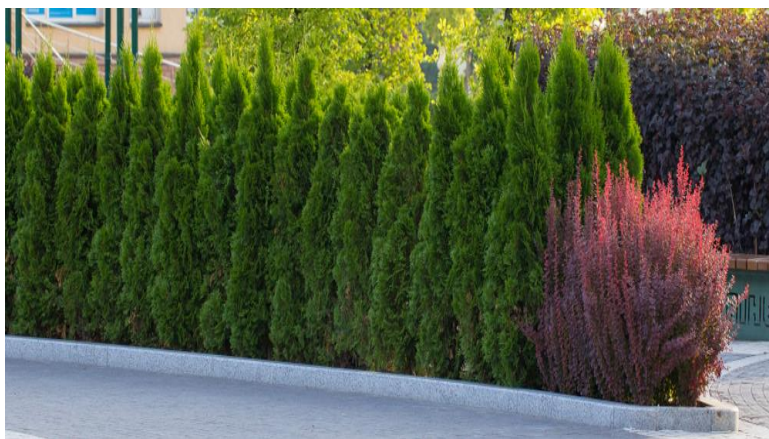
Avec les changements climatiques de ces vingt dernières années, le thuya n'est plus adapté à nos régions. Il lui faut des froids rigoureux qui le nettoient des champignons et des insectes ravageurs. Avec des hivers doux, cet arbre tombe facilement malade, tandis que son entretien passe par l'utilisation de pesticides.

Formant un rideau impénétrable et immuable autour des villas avec jardin, les thuyas ont été plantés à tour de bras dans les années 1980. Aujourd'hui, les conifères sont devenus vieux, laids et stériles ! Par ailleurs, le thuya est une plante toxique et extrêmement inflammables même après une pluie.

Préférez planter une haie composée d'arbustes sauvages indigènes, qui fleurissent très joliment et possèdent même de la nourriture pour accueillir les oiseaux. Les troènes, le buis ou encore le houx vous offriront un véritable paysage naturel à part entière d'ici l'hiver.

**Valoriser les déchets qui proviennent des tailles de haies de thuyas. C'est ce que propose, entre autres, Normandie Arômes.**

La petite société spécialisée dans les huiles essentielles dont celles de thuyas, est installée à Foucraiville. L'unique distillerie de Normandie Arômes, du moins pour le moment, fonctionne à ciel ouvert. L'aventure a débuté il y a une vingtaine d'années. Tout d'abord sous la forme d'une coopérative qui regroupait alors une vingtaine d'adhérents. Puis en 2012, ils ne sont plus que trois à poursuivre l'activité. Depuis, Normandie Arômes n'a de cesse de se développer et a besoin de coupes de thuyas pour répondre à ses besoins de production.



A savoir, il faut douze tonnes de thuyas pour produire 200 litres d'huile. « Nous proposons la valorisation d'un produit qui enquiquine tout le monde, souligne Évelyne Raoul. Le thuya est très acide et ne favorise pas le compost. Pourtant, les débouchés ne manquent pas. L'industrie pharmaceutique ou encore spécialisée dans la fabrication de produits d'entretien, utilisent cette huile essentielle.

Les huiles sont produites en Normandie et sont extraites à la vapeur dans la distillerie. L'entreprise répond aux normes de la pharmacopée.

**Notre commune de La Chaussée d'Ivry se situe dans le périmètre d'action de Normandie Arômes ce qui vous permet d'accéder au service de cette entreprise.**

## Comment ça marche ?

- 1. Remplissez le formulaire ou contactez la société par mail ou téléphone.
- 2. les Big Bags sont fournis gratuitement.
- 2. Remplissez les Big Bags lors de la taille de vos haies.
- 3. Appelez la société pour planifier votre enlèvement.

**Normandie**  
 **Arômes**

2 rue Solange Ledoux  
27220 FOUCRAINVILLE, France  
(33) 02 32 32 70 73  
contact@normandiearomes.fr

# Le Frelon asiatique

**Le frelon asiatique (VESPA VELUTINA) est de plus en plus présent en France**

Les frelons asiatiques (nuisibles très invasifs) ont, à priori, été introduits en France en 2004. Ils se trouvaient dans un conteneur de poteries importées de Chine, selon l'Inventaire national du patrimoine naturel.

Ils se sont ensuite largement répandus. *« Ils se développent très rapidement parce qu'ils n'ont pas de prédateurs ».*

## **Pourquoi le frelon asiatique est dangereux**

Pour l'homme, le frelon asiatique est plus dangereux que son congénère européen en raison de la violence de son réflexe de défense. *« Quand il attaque pour défendre son nid, ce sont tous les individus du nid qui attaquent. Cela peut aller jusqu'à plusieurs centaines ou milliers de frelons. »*

Mais ces hyménoptères sont également dangereux pour la biodiversité. Leurs nids peuvent compter plusieurs milliers d'individus, ils s'attaquent donc à tous les insectes pour nourrir leurs nombreuses nymphes. *« Ils pillent les ruches. Ils attendent devant la ruche et tuent les abeilles qui en sortent. Les dégâts sont de 30 % à 60 % de ruches en moins selon les endroits. »*

## **Comment le reconnaître et s'en protéger**

Le frelon asiatique est reconnaissable à sa couleur dominante noire, avec le bout de l'abdomen orangé et les pattes jaunes, tandis que le frelon européen est jaune, rayé de noir, avec une tête jaune et des pattes brunes. Le frelon asiatique est un peu plus petit que l'europpéen. Il ne présente aucun danger lorsqu'il est en prédation, loin de son nid, occupé à se nourrir. *« Mais autour du nid, les frelons asiatiques sont extrêmement dangereux, il ne faut absolument pas s'en approcher. »* Il est donc impératif de signaler un nid en **mairie**, afin qu'il soit détruit par un professionnel, équipé d'une combinaison spéciale.

Sur la voie publique ce sont les pompiers qui interviennent, chez les particuliers c'est un désinsectiseur qui intervient.

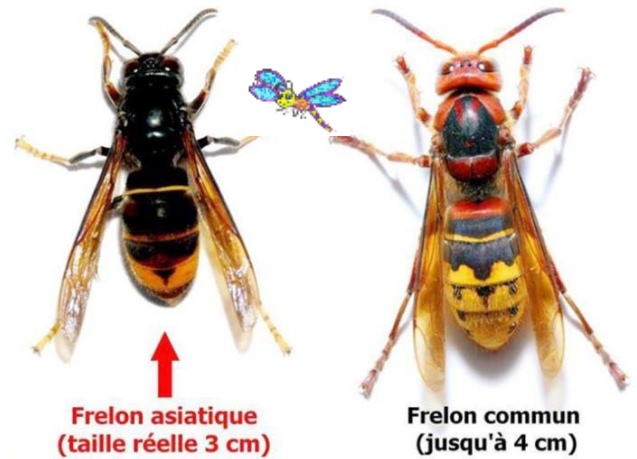
## **Comment le piéger**

Les nids de frelons asiatiques construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent.

Seules les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc. pour en ressortir courant février et commencer à s'alimenter. Il est donc conseillé d'agir dès que la température extérieure atteint 13°C

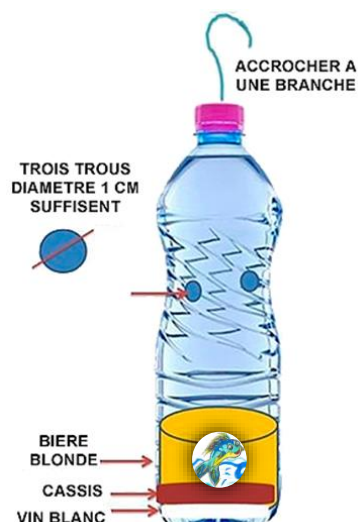
Il suffit de récupérer des bouteilles d'eau minérale en plastique, de les percer dans la partie haute de trois trous de diamètre 1 centimètre ; puis verser à l'intérieur 10 cm<sup>3</sup> d'un mélange d'1/3 de bière brune, d'1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis. Laisser en place de la mi-février à la fin avril.

**Attention ne jamais ouvrir la bouteille sans s'être assuré que les frelons soient bien morts. Les brûler car certains ne sont peut-être qu'endormis.**



**Frelon asiatique  
(taille réelle 3 cm)**

**Frelon commun  
(jusqu'à 4 cm)**



# Les chenilles processionnaires

Redoutables, nuisibles, les chenilles processionnaires peuvent provoquer des réactions allergiques susceptibles de causer des problèmes cutanés importants chez l'Homme et les animaux domestiques. Leur voracité n'est pas non plus sans conséquence pour les arbres, car elles se nourrissent des aiguilles de résineux présents chez les pins et les cèdres.

## Quelle est la réglementation en la matière ?

En réalité, la lutte contre les chenilles processionnaires ne fait l'objet d'aucune réglementation locale ou régionale, bien qu'il y ait effectivement des cas dans lesquels le maire est tenu d'intervenir.

L'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales rappelle que le maire dispose de pouvoirs de police destinés à assurer la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Lorsque ces chenilles menacent ainsi la salubrité des administrés en se trouvant dans un parc ou dans une autre partie du domaine public, le maire est effectivement censé intervenir au nom de ses pouvoirs de police. Il mobilise alors les services municipaux adéquats pour venir à bout des nuisibles.

## Chez les particuliers

En revanche, lorsqu'on retrouve ces chenilles dans un arbre situé sur une parcelle privée, les choses sont différentes. C'est le propriétaire de ladite parcelle qui sera tenu d'engager à ses propres frais les démarches pour éradiquer ces nuisibles.

## La chenille processionnaire un papillon dangereux

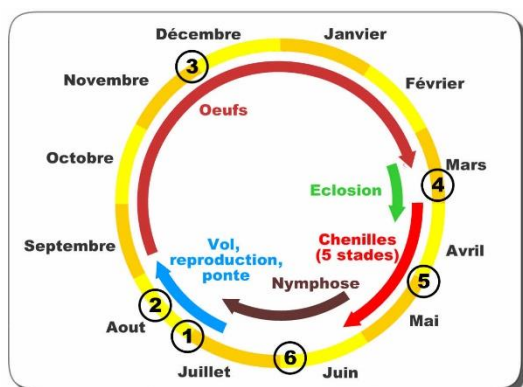
La processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) est un papillon nocturne de l'ordre des lépidoptères. Ses chenilles passent l'hiver dans des nids tissés sur des branches de pin (toutes espèces de pin confondues) exposées au soleil dont elles sortent la nuit pour se nourrir d'aiguilles. Le mode de procession en file indienne des chenilles est à l'origine de leur nom.

Les chenilles processionnaires sont dangereuses pour l'homme et les animaux domestiques. Lorsqu'elles se sentent agressées et lors de leur mort, les chenilles projettent des poils microscopiques chargés d'une toxine urticante pouvant provoquer démangeaisons, œdèmes, irritations oculaires, problèmes respiratoires et allergies. Le contact avec les chenilles s'avère également très dangereux, voire mortel, pour les animaux domestiques.

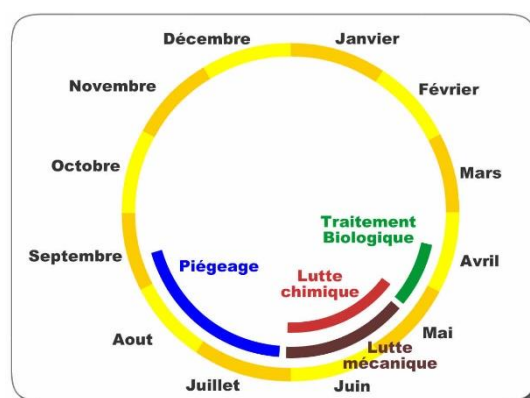
Au printemps, les chenilles descendent des arbres et s'enterrent dans le sol où elles forment un cocon et se transforment en chrysalides. Les papillons adultes, d'environ 35 à 40 mm éclosent en été. Les mâles meurent après l'accouplement et les femelles pondent de 150 à 220 œufs par paquets sur les rameaux et les aiguilles des pins. Ils éclosent 30 à 45 jours plus tard selon la température.

Nous vous invitons à lutter contre l'invasion de la chenille processionnaire et ce en utilisant plusieurs Techniques de lutte Cycle biologique (vous trouverez plus de détail sur le site internet rubrique environnement).

### Cycle Biologique

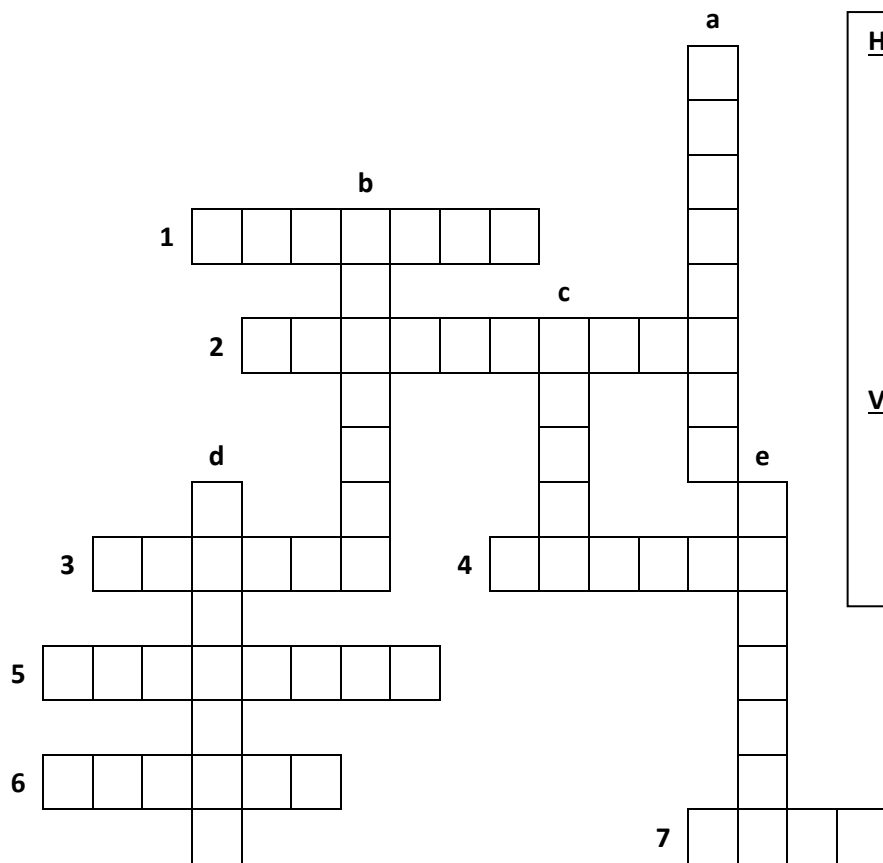


### Techniques de lutte \*



Dans tous les cas, pensez à vous protéger avant toute intervention (combinaison, gants, lunettes de protection).

# Le coin des enfants



## Horizontalement

- 1) Dans la devise de la France
- 2) Les habitants de la commune
- 3) Edifice municipal
- 4) Rivière qui coule dans le village
- 5) Journal municipal
- 6) Dépenses et recettes
- 7) Elles permettent de se repérer dans La Chaussée d'Ivry

## Verticalement

- a) Dans la devise de la France
- b) Ils assistent le Maire
- c) Lieu d'enseignement
- d) Localité rurale
- e) Chantiers en cours dans la commune

Retrouvez Fil et Lili cachés dans les différentes pages du bulletin.  
 Fil le poisson apparait 2 fois, Lili la libellule 3 fois



## L'AGENDA

### AVRIL

- |    |   |
|----|---|
| 22 | Atelier Zen Art à la Bibliothèque de 10h à 12h  |
| 26 | L'heure du conte à la Bibliothèque de 10h à 11h |

### MAI

- |    |   |
|----|---|
| 1  | L'Amicale fête la Country<br>Inscription en mairie  |
| 8  | Commémoration du 78 <sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945<br>Rassemblement à 11h place de l'église |
| 27 | La Marche du Printemps  |